

# Animation et gestion du GAL Ouest du Parc naturel régional de Lorraine

- 2015-2022 -



***Depuis 2015, le Parc naturel régional de Lorraine met en œuvre le programme LEADER Ouest du PnrL en mettant à disposition deux chargées de mission dédiées à l'animation et à la gestion du programme.***

## Missions de l'animatrice du GAL Ouest du PNRL :

- Coordination de la phase de concertation pour l'élaboration de la candidature LEADER et rédaction de la candidature.
- Animation de la phase de conventionnement entre le GAL, l'Agence de Services et de Paiement et l'Autorité de Gestion des fonds européens. Rédaction des fiches actions du GAL et des annexes de la convention (règlement intérieur, grille de sélection et de notation des projets...).
- Conseil et accompagnement des porteurs de projets privés et publics dans la définition et le montage de leurs opérations et de leurs demandes de subvention.
- Gestion administrative du GAL : organisation des comités techniques et de programmation, gestion du courrier et des accusés de dépôts de dossiers en lien avec l'autorité de gestion, préparation des tableaux de bord ...
- Programmation des dossiers et suivi de la maquette financière.
- Participation aux comités de suivi Inter-fonds organisés par la Région Grand Est.
- Instruction règlementaire des dossiers de demande de subvention et de paiement des TO 19.2 et 19.3.
- Communication sur le programme.
- Participation aux réunions des GAL de Lorraine : Informations règlementaires, formations sur l'instruction des dossiers Leader, la réglementation des aides d'Etat et les marchés publics.

L'animation du programme Leader Ouest du PNRL correspond à un équivalent temps plein.

## Missions de la gestionnaire du GAL Ouest du PNRL :

- Préparation et organisation des Comités techniques et de Programmation et transmission des documents afférents aux destinataires concernés
- Transmission aux porteurs de projet des documents administratifs nécessaires à la constitution de leurs dossiers
- Pré-instruction des dossiers (demandes de financement ou de paiement) avant leur transmission au service instructeur
- Instruction administrative et contrôle des éléments réglementaires et juridiques des dossiers
- Suivi administratif des dossiers
- Renseignement des informations dans le logiciel de gestion dédié
- Edition des accusés de réception et/ou de la liste des pièces complémentaires à fournir et transmission aux maîtres d'ouvrage
- Participation au réseau de développement rural au niveau régional ainsi qu'aux temps d'échange conduits avec l'autorité de gestion, l'organisme payeur, le service instructeur et les autres instances partenaires.

La gestion du programme Leader Ouest du PNRL correspond à 80% d'un équivalent temps plein.

L'animation et la gestion du GAL Ouest du PNRL bénéficient d'un soutien financier de la Région Grand Est (40%) et du programme européen LEADER « Ouest du PNRL » (60%).